

Formation pratique 1^{ère} année du Bachelor en enseignement secondaire 1 (plan d'études 2025)

Présentation générale à l'attention des étudiant-e-s et des enseignant-e-s hôtes

Présentation

Dès la rentrée académique 2025, les études disciplinaires générales représentent l'entièreté des enseignements de première année (60 ECTS) du Bachelor en enseignement secondaire 1 (BS1). Les étudiant-e-s des Profils A et B sont par ailleurs immatriculé-e-s à l'UNIL durant leur première année. Tou-te-s les étudiant-e-s ont cependant la possibilité, si elles ou ils le souhaitent, de réaliser un stage de découverte professionnelle facultatif de 15 périodes annuelles, afin de confronter leur choix d'orientation aux réalités du terrain.

Objectifs

L'objectif du stage facultatif de découverte de 1^{ère} année est de permettre aux étudiant-e-s qui le souhaitent de se familiariser dès le départ avec le métier d'enseignant-e au secondaire 1. Les étudiant-e-s peuvent ainsi confronter leur choix d'orientation aux réalités professionnelles observées sur le terrain.

Dispositif et dates importantes

Une séance d'information aura lieu le mardi 9 septembre, jour de la rentrée des étudiant-e-s en 1^{ère} année BS1. Les étudiant-e-s qui souhaitent effectuer un stage lors de leur première année doivent s'inscrire du **mardi 9 septembre 2025 au vendredi 19 septembre 2025**, via [ce lien](#).

Le CeFoPÉ (Centre de soutien à la formation pratique en établissement) place ensuite les personnes inscrites dans un établissement partenaire de formation de la HEP Vaud. Elles seront encadré-e-s par des enseignant-e-s hôtes chargé-e-s de les accueillir dans leur classe. Les étudiant-e-s et enseignant-e-s hôtes en seront informé-e-s sur le portail ISAcademia, **vers la mi-octobre**.

Les 15 périodes de stage peuvent avoir lieu du **27 octobre 2025 au 29 mai 2026**. Elles doivent être organisées en demi-journées, journées complètes ou semaine bloc, selon les opportunités qu'offrent le terrain, les disponibilités et les intérêts de l'étudiant-e et de l'enseignant-e hôte.

Les périodes de stages peuvent être dédiées à l'observation des pratiques d'enseignement-apprentissage. En fonction de l'expérience et de l'aisance de l'étudiant-e, ainsi que des besoins de la personne responsable de l'encadrement du stage, il est aussi possible que l'étudiant-e prenne part, en responsabilité partagée, à quelques tâches d'enseignement (aide individuelle aux élèves, prise en charge d'un groupe ou d'un moment de leçon, participation à la préparation d'une séance, participation à la correction de travaux d'élèves...). La nature de ces tâches d'enseignement est définie entre l'étudiant-e et la personne qui encadre le stage.

Les enseignant-e-s hôtes délivrent ensuite une attestation-bilan du stage de découverte (voir ci-dessous), déposée sur ISAcademia (dans l'espace dédié à cet effet) **au plus tard le 8 juin 2026**.

Rôle et responsabilités de l'étudiant-e

L'étudiant-e volontaire prend contact avec l'enseignant-e hôte dès que les informations concernant son placement sont disponibles sur le portail ISAcademia, afin de définir le calendrier de son stage de découverte.

L'étudiant-e volontaire s'engage à mener son stage de découverte à son terme et ne peut renoncer après l'inscription, sous réserve de cause de force majeure. L'étudiant-e est donc tenu-e de se rendre dans l'établissement qui lui a été attribué, sur les plages horaires définies avec son enseignant-e hôte. En cas d'imprévu, de nouvelles dates sont trouvées, en accord avec l'enseignant-e hôte.

Rôle et responsabilités de l'enseignant-e hôte

Il est attendu de l'enseignant-e hôte qu'il ou elle :

- informe la direction de son établissement de la venue des étudiant-e-s ;
- convienne avec l'étudiant-e des dates du stage de découverte de 15 périodes, réparties en demi-journées, journées complètes ou semaine bloc ;
- assure l'accueil de l'étudiant-e et réponde à ses interrogations ;
- invite l'étudiant-e, selon son expérience et son aisance, à prendre part à quelques tâches d'enseignement secondaire (aide individuelle aux élèves, prise en charge d'un groupe ou d'un moment de leçon, participation à la préparation d'une séance, participation à la correction de travaux d'élèves...).
- remplisse l'attestation-bilan de stage de découverte (voir ci-dessous) sur le portail ISAcademia (dans l'espace dédié à cet effet) avant le **8 juin 2026**.

Contact

Étudiant-e	Enseignant-e-s hôtes Direction de l'établissement
HEP Vaud Service académique av. de Cour 33 - CP 1014 Lausanne etudiants-bs1@hepl.ch	HEP Vaud Centre de soutien à la formation pratique en établissement (CefopÉ) av. de Cour 33 - CP 1014 Lausanne stages@hepl.ch

Bachelor en enseignement secondaire 1

Attestation-bilan du stage de 1^{ère} année

Plan d'études académiques 2025-2026 :

En 1^{ère} année, le stage est facultatif. Les personnes qui le souhaitent peuvent réaliser quinze périodes annuelles d'observation en classe dans un des établissements partenaires de formation de la HEP Vaud, afin de découvrir le métier et de confronter leur choix d'orientation aux réalités observées sur le terrain.

Informations à compléter par l'étudiant·e :

Nom et prénom de l'étudiant·e :	
Numéro d'identification HEP :	P
Nom et prénom de l'enseignant·e hôte :	
Nom de l'établissement :	
Type de classe(s) concernée(s) :	

Informations à compléter par l'enseignant·e hôte :

Nombre de périodes de stage effectuées durant l'année scolaire :	
Nombre de jours entiers :	
Nombre de matinées :	
Nombre d'après-midi :	
Total de périodes :	

Autoévaluation (à compléter par l'étudiant-e) :

--

Commentaires de l'enseignant-e hôte :

--

Enseignant-e hôte		Étudiant-e	
Date		Date	
Signature		Signature	

Cette attestation-bilan doit être complétée par l'**étudiant-e** et l'**enseignant-e hôte** à la fin du stage et **déposée sur le portail ISAcademia** (dans l'espace dédié aux rapports de visite) **avant le 8 juin 2026**.

Contact

Étudiant-e	Enseignant-e-s hôtes
<p>HEP Vaud Service académique av. de Cour 33 - CP 1014 Lausanne</p> <p>etudiants-bs1@hepl.ch</p>	<p>HEP Vaud Centre de soutien à la formation pratique en établissement (CefopÉ) av. de Cour 33 - CP 1014 Lausanne</p> <p>stages@hepl.ch</p>